



La Commune de Villard de Lans

4 434 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 90 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

Recrute

Un gardien/brigadier de police municipale (H/F) A TEMPS COMPLET

Définition :

Placé sous l'autorité du chef de service, vous exercerez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous assurerez également une relation de proximité avec la population.

Missions principales :

- Surveillance générale de la commune en véhicule.
- Ilotage dans le centre-ville.
- Sécurisation des élèves lors des entrées/sorties des écoles
- Police de la circulation et du stationnement, respect des arrêtés du maire.
- Contrôle du stationnement payant et de la zone bleue.
- Rédaction et transmission des écrits professionnels.
- Gestion administrative et suivi d'activité.
- Accueil et renseignement du public.
- Régulation de la circulation et du stationnement, notamment les week-ends, sur les parkings de la station en hiver.

Compétences requises

- Connaissance des institutions, du cadre légal et des prérogatives de la police municipale
- Qualité rédactionnelle et maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel).

Qualités requises

- Capacité à travailler avec méthode et rigueur.
Sens de l'écoute et du service public
- Respect des procédures et des consignes.
- Aptitude à la médiation et à la gestion des conflits.

Profil souhaité :

- Aptitudes relationnelles
- Disponibilité
- Sens du travail en équipe
- Devoir de réserve et de discrétion
- Discernement dans la prise de décision
- Permis de conduire B exigé

Station Touristique Classée - Vercors



Mairie de Villard de Lans - Place Pierre Chabert - 38250 Villard de Lans
Tél. : 04 76 94 50 00 - Fax : 04 76 94 10 95 - www.villard-de-lans.fr

Conditions de recrutement :

- Travail un week-end sur deux par roulement en saisons (mi-décembre à fin mars et juillet-août) ainsi que quelques week-ends lors de manifestations ponctuelles en intersaisons ;
- Bonne condition physique : travail en extérieur, exposition aux intempéries ;
- Armement de catégorie D (Tonfa, bombe lacrymogène).
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire en vigueur + prime de fin d'année

Poste à pourvoir le 1^{er} janvier 2022

*Les candidatures (lettre manuscrite + CV) sont à adresser à :
Monsieur le Maire - Place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans
Ou à sp@villard-de-lans.fr*

Avant le 10 décembre 2021

*Renseignements complémentaires auprès de Thierry COUTELIER, Responsable du Service de
Police Municipale, au 04.76.94.50.16*

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**